

Woodbliss 1 concentré minéral protection du bois (Exempt d'insecticide et de fongicide)

Utilisation

Traitement du bois avant l'invasion d'**insectes** (norme européenne EN 46), de **champignons** (norme européenne EN 113) et de **termites** (testé par le MFL, Mississippi Forest Products Laboratories).

Meilleure protection du bois **contre le feu** aux USA : Class A d'après Underwriters Laboratories à Santa Clara.

Protection contre les émissions de produits toxiques, comme le PCP (réduction de 70 % environ), contre le lindane et le DDT (réduction de 50 % environ), testée par l'Université de Hambourg-Harburg en Allemagne.

A l'extérieur, les bois traités doivent être protégés de la pluie.

Produit de consolidation des bois fragilisés par les parasites : le produit renforce les parties friables et obture les couloirs creusés par les insectes.

Action immédiate en cas d'attaque d'insectes et champignons (*Hylotrupes bajulus* L., *Coniophora puteana*, *Poria placenta*, *Gloeophyllum trabeum*).

Le woodbliss est également en présence de **mérule** (*serpula lacrimans*) et de **bleuissement** du bois. L'efficacité n'est pas limitée à des insectes ou à des champignons particuliers.

Principe :

Les substances nutritives recherchées par les insectes jusqu'au cœur du bois sont minéralisées : les bois une fois traités ne représentent plus d'intérêt au point de vue nutritif pour les insectes.

Au cas où le bois est déjà attaqué, le produit remplit les passages creusés par les insectes qui ne peuvent plus se déplacer ni se nourrir.

Si le bois est attaqué par des champignons, le produit prend la place de ceux-ci (les champignons disparaissent), tout en consolidant le bois.

Propriétés

- produit concentré à diluer avec de l'eau

- sans solvant
- bon pouvoir de pénétration
- sans émission
- convient tout particulièrement aux personnes souffrant d'allergie, aux malades, ainsi qu'aux enfants et aux animaux.
- peut s'utiliser dans le domaine alimentaire, ainsi que sur des ruches
- fabrication à partir de matières premières renouvelables
- perméable à la vapeur d'eau
- facile à utiliser
- sans conservateur
- efficacité reconnue au plan international par des instituts indépendants
- valeur du pH : 10 – 11, neutre après séchage
- densité : environ 1,42 g / cm³

Composition

Sels de silice, huiles végétales, résines naturelles, potasse, cellulose, xylose, acide silicique, acide végétal, colorants végétaux, eau.

Conditionnement

Pots de 250 ml, 1L et de 5L.

Mode d'application

Au pinceau, au rouleau, par trempage ou injection.

Pour le séchage, veiller à ce que les bois traités ne soient pas en contact : risque de collage.

Préparation

Le bois doit être non traité, propre, dépoussiéré. Eliminer toute matière anti-saleté ou hydrofuge qui empêcherait la pénétration du produit de traitement.

Eliminer les vieilles laques, les peintures acryliques avec le décapant *Kreidezeit*.

Traiter les poches de résine existantes en les brûlant (c'est le moyen le plus efficace pour les éliminer).

Utilisation

Bien remuer le produit avant l'emploi. Protéger le milieu environnant des éclaboussures.

La dilution est de 1 pour 3, c'est-à-dire qu'on mélange 1 volume de produit concentré à 3 volumes d'eau : 1 litre de produit concentré avec 3 litres d'eau donnera 4 litres de produit prêt à l'emploi.

Avant de passer une deuxième couche, veiller à ce que la première couche soit complètement sèche.

1- Action avant invasion

Mélanger 1 part de produit à 3 parts d'eau, appliquer 2 couches.

2- Protection ignifuge et réduction des émissions de produits toxiques

Pré-traitement : appliquer 1 couche de produit dilué à 1 pour 3.

Traitement principal : appliquer 2 couches de produit concentré.

3- Action en présence d'insectes

Détecter les parties infestées (si nécessaire avec un stéthoscope). Faire des trous de 2 à 3 mm de diamètre jusqu'au cœur du bois, à des intervalles de 3 cm environ. A l'aide d'une seringue à injection classique et d'une longue canule, injecter le produit concentré dans les galeries creusées par les insectes. Il importe que le produit atteigne les parties infestées. Après traitement des bois en hauteur, boucher les trous percés avec de la cire (qu'on enlève ensuite pour une finition à la peinture). Pour finir, appliquer 2 couches de produit dilué à 1 pour 3 sur toute la surface du bois, pour empêcher toute prolifération.

4- Action en présence de champignons

Appliquer 2 couches de produit dilué à 1 pour 3. Si nécessaire – en fonction de l'attaque – appliquer une dernière couche de produit concentré.

5- Action de solidification du bois dans le cadre de l'assainissement de constructions anciennes

Pré-traitement : appliquer 1 couche de produit dilué à 1 pour 3.

Traitement principal : appliquer 2 couches de produit concentré.

Cette action qui solidifie les parties du bois fragilisées par les insectes permet de faire l'économie d'une rénovation onéreuse.

Les finitions à l'extérieur

les bois traités au Woodbliss doivent recevoir une couche d'imprégnation à l'huile, avant la finition à la lasure extérieure ou à la peinture à l'huile. Il convient de faire des essais avant : l'alcalinité du produit pouvant réagir avec l'huile contenue dans le produit de finition.

Les finitions à l'intérieur

A l'intérieur, les bois traités au Woodbliss peuvent recevoir une émulsion à la cire de Carnauba ou à l'encaustique (de préférence à un produit huileux). Cette finition n'est cependant pas indispensable à l'intérieur.

Précautions à l'application sur le bois

Après application, le séchage peut entraîner à la surface du bois traité une cristallisation (couleur blanchâtre ou grisâtre) qu'on peut faire disparaître à sec, plus ou moins complètement, avec une brosse.

Attention donc au traitement des meubles en bois nobles (noyer, merisier, ...) ; essayer de traiter en préférence l'intérieur du meuble et les surfaces cachées.

De même, les bois à tannin peuvent prendre une teinte foncée au contact du produit : faire des essais au préalable.

Protéger les surfaces avoisinantes des projections de woodBliss (parties métalliques, verre, etc.), qui peuvent tacher de manière irréversible. En

cas de contact, rincer immédiatement à l'eau.

Séchage

8 à 24 heures à 20 °C avec une humidité de l'air de 65 % et en fonction du support plus ou moins absorbant. En principe, il faut attendre que la première couche soit sèche avant de passer la suivante.

Nettoyage des outils

A l'eau tout de suite après usage.

Stockage

Au frais, au sec, à l'abri du gel, un pot bien fermé se conserve au moins 2 ans.

Rendement

En fonction du degré d'absorption du support.
150 ml par m² par couche.

1 litre de concentré + 3 litres d'eau = 4 litres de produit, soit 27 m².

5 litres de concentré + 15 litres d'eau = 20 litres de produit, soit 135 m².

Elimination des résidus de produit

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Les résidus secs peuvent être mis à la poubelle.

Classification

Aucune

Précautions pour l'utilisateur

Produit pouvant être légèrement irritant (du fait de son alcalinité) (n'est cependant pas classé comme produit irritant) pour les yeux et la peau qu'il convient de protéger (lunettes, gants). En cas de contact, rincer abondamment à l'eau.

Prendre en compte les allergies possibles aux matières naturelles !

Tenir hors de portée des enfants.

La présente fiche technique reflète l'état actuel de nos connaissances. Elle n'assure aucune garantie concernant l'application du produit : celle-ci dépend des méthodes de travail, de la nature du support, de la température ambiante ! Nous vous conseillons de vérifier l'adaptation du produit aux propriétés du support, et de faire un essai d'échantillonnage au préalable. Il vous appartient de vérifier que la présente fiche n'a pas été modifiée ou remplacée par une édition plus récente. Consulter notre site internet : www.ecodis.info